

GUIDE DES AIDES DE L'ECONOMIE Sociale et Solidaire EN NORMANDIE



RÉGION
NORMANDIE

Édito

Edito d'Hervé MORIN, Président de la Région Normandie



L'Economie Sociale et Solidaire développe un modèle innovant d'entreprises conciliant performance économique et utilité sociale et environnementale.

La Normandie est une région dans laquelle l'Economie Sociale et Solidaire est très développée. C'est un champ économique porteur de solutions nouvelles dans tous les secteurs, qui place l'humain au cœur de son activité tout en réconciliant performance économique, utilité sociale et impératifs environnementaux.

Représentant 11 % de l'emploi et 15 % de l'emploi salarié privé régional, l'ESS est un atout qui contribue pleinement au développement économique de la Normandie. Les emplois créés et participant à la redynamisation des territoires sont le plus souvent non délocalisables. C'est la raison pour laquelle l'ESS est au cœur de toutes les priorités de la Région sans pour autant nier ses spécificités et ses innovations.

Parce qu'entreprendre autrement est une démarche riche, mais parfois complexe, la Région a donc déployé plusieurs outils spécifiques d'aides ESS simplifiés, s'articulant parfaitement avec tous les autres dispositifs proposés depuis 2016.

Dans le cadre de la politique en faveur de la création d'entreprise que la Région Normandie a érigée comme une priorité majeure, nous avons aussi tissé de nombreux partenariats avec des acteurs et réseaux spécialisés de l'ESS, proposant également des outils spécifiques.

Je pense notamment aux dispositifs Emergence ESS et Emergence ESS Coopérative qui ont permis à une centaine d'entreprises de l'ESS de se lancer et/ou de se développer ou encore au dispositif "Ici je monte ma boîte" qui a permis d'accompagner l'année dernière 112 projets de création ou de reprise d'entreprise de l'ESS.

A travers la mise en place de cette stratégie, la Région entend ainsi pleinement jouer son rôle de chef de file du développement économique en accompagnant toutes les énergies et les initiatives pour aller vers un modèle de développement de nos territoires plus durable et plus juste.

C'est avec cette conviction que la Région soutient l'Economie Sociale et Solidaire.

**Hervé MORIN,
Président de la Région Normandie**



QU'EST-CE QUE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ?



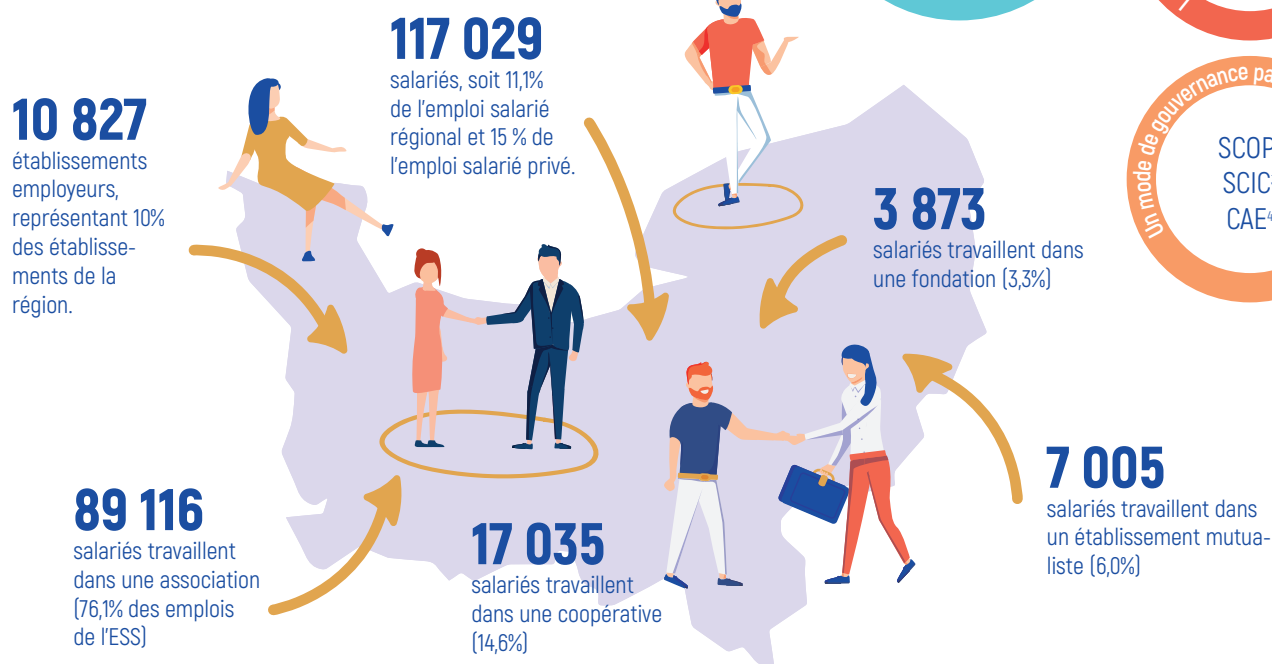
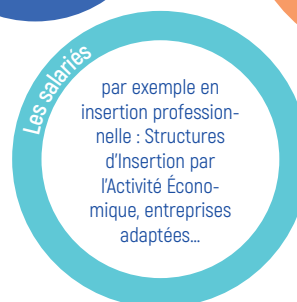
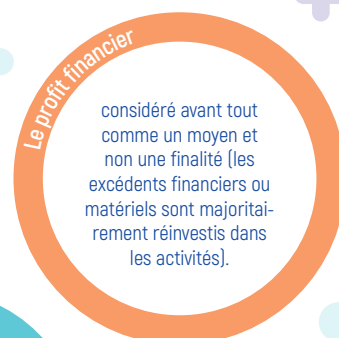
Le terme d'Economie Sociale et Solidaire regroupe un ensemble de structures qui reposent sur des valeurs et des principes communs : utilité sociale, coopération, ancrage local adapté aux nécessités de chaque territoire et de ses habitants. Leurs activités ne visent pas l'enrichissement personnel mais le partage et la solidarité pour une économie respectueuse de l'homme et de son environnement¹.

Les modes d'entrepreneuriat sont multiples (associations, coopératives, mutuelles, fondations, entreprises sociales à statut commercial, entreprises solidaires), les aspects humains et environnementaux sont combinés, et tournés vers de grands enjeux sociétaux et de développement durable. Ces entreprises agissent dans tous les secteurs d'activité et sont donc présentes dans tous les territoires normands. La majeure partie de ses emplois est non délocalisable.

Sous réserve d'agrément, les sociétés de droit commercial ont accès, pour partie de leurs ressources, à des financements publics dédiés.

L'économie Sociale et Solidaire en Normandie⁵, c'est :

Concrètement, les entreprises ESS se caractérisent de différentes façons.



¹ Labo de l'ESS / <http://www.lelabo-ess.org/>

² Société Coopérative de Production

³ Société Coopérative d'Intérêt Collectif

⁴ Coopérative d'Activité et d'Emploi

⁵ Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Normandie, d'après Insee Clap 2015

ZOOM PROJETS ESS NORMANDS



« BARNABÉ L'ÉPICIER »

BARNABÉ L'ÉPICIER est une épicerie associative installée depuis 2015 en zone rurale à Longny-au-Perche (61).

Gérée par l'association "Au Tour des Terroirs du Perche", l'épicerie crée du lien dans un village où il n'existait plus d'épicerie et privilégie les circuits de proximité, en travaillant avec plus de 40 producteurs et artisans locaux. Elle favorise également la diffusion de produits issus de l'agriculture biologique.

Ce projet collectif a permis la création de deux emplois.

Dispositifs de la Région mobilisés :
Emergence ESS-investissement.

barnabe-lepicier.com
Place de l'Hôtel de Ville
61 290 Longny-les-Villages • 02 33 83 31 56



SUPERMARCHÉ COLLABORATIF VAL2BIO

A Val de Reuil (27), 6 associés ont ouvert ensemble le 10 avril 2019 un supermarché presque 100% bio, sous forme de Société Coopérative de Production (SCOP). Le supermarché offre un accueil chaleureux, des conseils de qualité et des produits locaux et éthiques.

Au-delà de la commercialisation des produits bio et éthiques, l'objectif de Val 2 Bio est de **nouer du lien social avec ses clients** en proposant des animations festives, pédagogiques et engagées. « À Val 2 Bio, le but sera de réapprendre aux clients à faire leurs achats ».

Dispositifs de la Région mobilisés :
Emergence ESS fonctionnement et investissement et Emergence ESS Coopérative.

val2bio.fr • [facebook.com > val2bio](https://www.facebook.com/val2bio)
Route des Falaises
27 100 Val-de-Reuil • 02 79 09 00 55



SE FAIRE ACCOMPAGNER



Avant de vous lancer, quelques conseils pour vous aider à devenir entrepreneur-e social-e

Vous souhaitez vous engager dans
l'entrepreneuriat tout en répondant à un
besoin social et solidaire?

Il faut garder à l'esprit que l'entrepreneuriat
social et solidaire requiert les mêmes exi-
gences que la création d'entreprise classique.
Il faudra :

- établir un business plan,
- rechercher des financements,
- choisir la forme juridique de l'entreprise,
- immatriculer votre entreprise au CFE⁶,
- trouver les locaux adaptés,
- lancer l'activité.



Les étapes à ne pas négliger

1

Adéquation entre votre profil et votre idée : avant toute démarche, il convient de faire un bilan personnel et évaluer la correspondance de votre idée au regard de vos motivations réelles, de vos atouts et de vos faiblesses (diplômes, savoir-faire nécessaire, compétences commerciales et de gestion, force de persuasion...).

2

Commencez par rencontrer d'autres entrepreneurs sociaux et solidaires : si une analyse de marché est indispensable (clientèle cible et ses besoins, structures de marché, concurrence...), il ne faut pas oublier que le mode d'entreprendre de l'ESS privilégie la coopération, la complémentarité et l'essaimage à la concurrence.

3

Alors n'hésitez surtout pas à **aller à la rencontre d'autres projets similaires** en vous appuyant sur les réseaux du secteur d'activité visé (commerce équitable, circuits courts, développement durable, services aux personnes, économie circulaire, mobilité durable...). Vous pourrez ainsi échanger des idées, mutualiser des actions et communiquer sur votre activité.

4

Adaptez votre projet à votre territoire : l'ancrage territorial constitue, avec le fonctionnement démocratique et la solidarité économique, l'une des caractéristiques majeures de l'ESS. Alors n'hésitez pas à aller à la rencontre des forces vives de votre territoire (la société civile, les organismes fédérateurs de l'ESS, le tissu économique, vos élus locaux, les services de l'Etat...) qui vous aideront à définir un plan d'action concret et surtout adapté aux besoins du territoire.

5

Ne vous lancez pas seul.e, trouvez le bon accompagnement : comment s'informer, se former, se faire accompagner et surtout trouver des financements pour devenir un entrepreneur social ? L'accompagnement est essentiel dès la création et augmentera significativement la **pérennité de votre entreprise**.

Ainsi, la Région Normandie et plusieurs acteurs ESS du territoire normand ont développé des dispositifs d'accompagnement et/ou de financement spécifiques destinés à la création d'entreprise quelle que soit votre idée de départ. Chaque étape de vie du projet peut ainsi être appuyée, de la création **à la consolidation, jusqu'au changement d'échelle**.

ATTENTION ce panorama à l'accompagnement et au financement n'est pas exhaustif, il présente l'offre de services de la Région Normandie et l'accompagnement des partenaires ESS de la Région.

⁶ Centre de Formalités des Entreprises

LES ACTEURS ET RÉSEAUX

PARTENAIRES DE LA RÉGION NORMANDIE

La Région Normandie : le service ESS

Le service ESS de la Région Normandie est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique ESS de la Région Normandie en tant que chef de file du développement économique du territoire.

Le service ESS accompagne tout projet d'ESS, et à toutes les phases, en coordination avec les nombreuses compétences et politiques sectorielles dévolues aux conseils régionaux (développement économique, énergie, environnement, développement durable et économie circulaire, formation, transport, aménagement du territoire...) en lien avec les autres collectivités du territoire et les services de l'État.

Le service ESS pilote également les dispositifs Émergence ESS accompagnant les projets et les réseaux de l'ESS.



L'Adress (Agence pour le Développement Régional des Entreprises Sociales et Solidaires) favorise l'essor d'entreprises efficaces et audacieuses conjuguant efficacité économique, sociale et environnementale

L'Adress guide l'**entrepreneuriat social** en Normandie. Son cœur de métier est l'accompagnement :

- des porteurs de projets, de l'émergence au lancement de l'entreprise,
- des entreprises sociales en activité dans leurs phases de consolidation et de développement,
- des territoires avec « La Fabrique à initiatives », pour repérer des besoins sociaux non satisfaits et y apporter une réponse entrepreneuriale partagée.

Elle anime par ailleurs toute une communauté d'entrepreneurs pour favoriser le partage d'expériences, le développement d'affaires, la mutualisation des moyens et des compétences.

Elle contribue à la réflexion en partenariat avec des laboratoires de recherche et des experts : filières d'avenir, mesures de l'impact social, innovation sociale, achats responsables.

Afin de favoriser l'innovation sociale, l'Adress a lancé, début 2018, un incubateur «**KATAPULT**» qui propose, sur un an, un parcours d'accompagnement renforcé avec des formations, des entretiens individuels, de l'événementiel et un hébergement en coworking.



KATAPULT

L'INCUBATEUR NORMAND
DES ENTREPRISES
SOCIALEMENT INNOVANTES



VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E) PAR CES OFFRES ?

Contacter l'ADRESS

au 02 35 72 12 12 ou en vous rendant sur son site
adress-normandie.org
contact@adress-normandie.org

L'Association Régionale de l'Economie Solidaire (ARDES)

pour réconcilier Economie et Citoyenneté

L'ARDES est une association qui agit depuis plus de 20 ans pour la promotion et le développement de l'économie solidaire et de l'éducation populaire en Normandie.

Elle accompagne l'émergence de projets citoyens et solidaires (associations, coopératives, collectifs citoyens) et consolide des initiatives existantes (évaluation et valorisation de l'utilité sociale, outils d'intelligence collective, appui au développement de nouvelles actions).

Elle travaille en lien avec des collectivités pour des projets de transition sociale et écologique notamment sur des expérimentations socio-économiques (à l'image de Territoire zéro chômeur de Longue Durée).

L'ARDES propose des formations sur la mise en place et la gestion de projets collectifs d'utilité sociale et développe des actions de sensibilisation à l'ESS notamment en milieu scolaire ou lors d'événements (Autres Marchés, Boutiques Éphémères...).

Elle anime un mouvement de citoyens et de structures en région et s'implique dans de nombreux réseaux régionaux et nationaux comme le Mouvement pour l'Économie Solidaire.



Contactez l'ARDES

au 02 31 82 43 91 • contact@ardes.org • ardes.org

La Chambre Régionale de l'ESS (CRESS) de Normandie :

La Chambre Régionale de l'ESS (CRESS) de Normandie est une association reconnue d'utilité publique constituée d'entreprises et réseaux de l'ESS. Elle assure un rôle de représentation et de structuration de l'ESS.

La CRESS Normandie accompagne :

- tout projet d'ESS, en concertation avec les structures de l'accompagnement et du financement, à toutes les phases du projet : émergence, innovation, création, développement, consolidation, entreprises en difficulté (médiation du crédit),
- les projets de coopération et de mutualisation sur les territoires et filières, ainsi que les collectivités locales dans l'élaboration et le suivi de leur politique d'ESS.



Contactez la CRESS

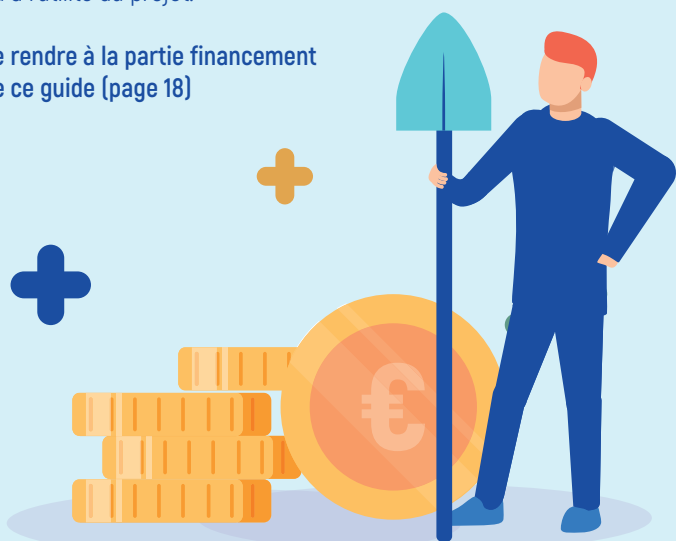
au 02 31 06 09 23 (Caen)
02 35 63 50 05 (Le Petit-Quevilly)
cress@cressnormandie.org • essnormandie.org/



France Active Normandie (FAN) le mouvement des entrepreneurs engagés

FAN vous accompagne dans vos problématiques financières en mettant à votre disposition les financements les plus adaptés à vos besoins et en vous permettant d'accéder à un réseau d'acteurs économiques et sociaux. Son intervention est liée à la situation de précarité du porteur de projet, à la création d'emplois ou à l'utilité du projet.

Se rendre à la partie financement
de ce guide (page 18)



L'Union Régionale des SCOP de l'Ouest (URSCOP) au service des Scop et des Scic

L'Union régionale des Scop et Scic de l'Ouest fédère, appuie, conseille et accompagne les entreprises adhérentes au Mouvement coopératif des régions Normandie, Bretagne et Pays de la Loire.

De par son réseau, et ses compétences techniques spécifiques, l'Urscoop saura vous accompagner à chaque étape de votre projet de création, reprise, transmission ou transformation d'une entreprise ou association sous forme coopérative.

Contactez vos référents territoriaux :



- **Seine Maritime – Eure :**
Gaétan CERVEAU : 06 32 45 30 46
gcerveau@scop.coop
- **Manche – Calvados :**
Arnaud SANSON : 06.88.84.15.37
asanson@scop.coop
- **Orne :**
Isabelle COCHET : 06 88 96 70 54
icochet@scop.coop

D'AUTRES ACTEURS INCONTOURNABLES



Le **RTES** auquel adhère la Région Normandie (**Le Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire**) réunit plus de 130 collectivités territoriales qui s'engagent pour le développement de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) sur leur territoire et qui ont manifesté le besoin d'un espace d'échanges et de coordination nationale.

› rtes.fr



Avise (L'Agence de valorisation des initiatives socio-économiques) est un centre de ressources au service de l'émergence, du développement et de la valorisation des entreprises sociales à l'échelle nationale et européenne. Elle propose de nombreux outils pour aider les créateurs sociaux et propose un programme de formation « entrepreneuriat social ».

› avise.org



Le **MOUVES** (**MOUVement des Entrepreneurs Sociaux**) : né en février 2010, ce mouvement a une double mission, créer une communauté active et ouverte d'entrepreneurs sociaux et porter leurs attentes et leurs solutions dans le débat public et les politiques publiques.

› mouves.org



Réseau entreprendre (**entreprendre autrement**). Ce réseau d'accompagnement à la création d'entreprise propose un programme dédié aux entrepreneurs sociaux. Il octroie également des prêts d'honneur et un accompagnement personnalisé sous la forme de parrainage

› reseau-entreprendre.org

ZOOM PROJET ESS NORMAND



LE WIP TIERS LIEU COLLABORATIF

LE WIP a été créé pour gérer le retour à la vie de la Grande Halle, vestige de la Société Métallurgique de Normandie basée près de Caen. L'objectif est de créer dans ce majestueux bâtiment industriel un lieu de travail, de convivialité, de création, ouvert à tous: indépendants, artisans, associations, entreprises et grand public.

Il permet également le déploiement d'expériences autour des enjeux d'économie circulaire, d'économie sociale et solidaire, l'accès à une programmation culturelle riche et le décroisement des pratiques professionnelles.

Le fonctionnement du WIP, constitué autour d'une association d'intérêt général et une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), permet une gouvernance démocratique et la participation de toutes les parties prenantes dans les choix stratégiques de ce tiers lieu collaboratif.

Dispositifs de la Région mobilisés :

- **Au titre de l'ESS**, Emergence ESS fonctionnement et investissement et Emergence ESS Coopérative.
- **Au titre du numérique** : dispositif pour les tiers lieux.
- **Au titre du développement économique** par l'Agence de Développement : prêt.

le-wip.com

Rue des Ateliers

14 460 Colombelles - 02 52 56 98 07



ICI JE MONTE MA BOÎTE :

le guichet unique des créateurs
et repreneurs d'entreprise
en Normandie

Quel est l'objectif ?

La Région Normandie propose un accompagnement personnalisé et de proximité à tous les porteurs d'un projet de création ou de reprise d'entreprise, en collaboration avec différents partenaires **dont les acteurs /partenaires ESS** de la Région.

Améliorer la préparation du projet et l'accompagnement des premières années d'une entreprise augmente ses chances de succès et sa durée de vie.

En quoi consiste le dispositif ?

La Région a déployé sur l'ensemble de la Normandie des espaces « Ici, je monte ma boîte », un dispositif de guichet unique pour les créateurs et repreneurs d'entreprise en Normandie. Concrètement, un seul interlocuteur dédié fait le lien avec tous les opérateurs qui peuvent intervenir sur un projet. Ce guichet se trouve sur l'ensemble du territoire auprès des différents partenaires.

CE DISPOSITIF SE DÉPLOIE EN 4 PHASES :

- 1 Diagnostic du projet.
- 2 Accompagnement en amont de la création.
- 3 Structuration et intermédiation financière.
- 4 Appui au démarrage et développement.

DES AIDES FINANCIÈRES COMPLÉMENTAIRES

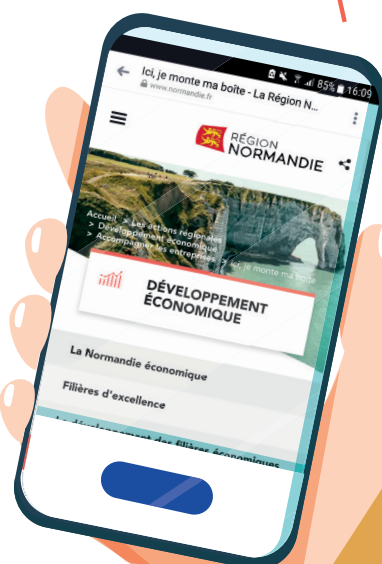
- **Le dispositif « Coup de Pouce »** est une subvention attribuée (sous conditions) par la Région Normandie au créateur / repreneur afin de renforcer les fonds propres de l'entreprise. Les montants peuvent atteindre au maximum 13 500 € en reprise et 8 100 € en création.
- **Le DEFI prêt d'Honneur Normandie** est un prêt personnel attribué (sous conditions) par la Région Normandie, à taux nul et sans garantie. Ce prêt d'honneur permet de renforcer les fonds propres du créateur. Son montant peut varier de 5 000 € à 50 000 € remboursable sur une durée maximale de 5 ans.
- **L'aide à la formation** visant à développer et renforcer les compétences "entrepreneuriales" (conduite de projet, gestion commerciale, comptabilité ou encore management).
- **Les dispositifs Émergence ESS, voir le détail page 14**
- **Les dispositifs de l'AD Normandie voir le détail page 16**

Qui sont les bénéficiaires ?

Tous les porteurs d'un projet de création ou de reprise d'entreprise peuvent bénéficier de cet accompagnement personnalisé.



Rendez-vous sur le lien suivant pour trouver le guichet « Ici, je monte ma boîte » le plus proche de chez vous : www.normandie.fr/ici-je-monte-ma-boite-0



HÉBERGER ET TESTER SON ACTIVITÉ

L'incubateur KATAPULT



L'Adress a lancé, début 2018, un incubateur dédié à l'innovation sociale, KATAPULT qui propose, sur un an, un parcours d'accompagnement renforcé avec des formations, des entretiens individuels, de l'événementiel et un hébergement en coworking.

Comme tout incubateur, KATAPULT s'adresse à des sociétés en création. L'incubateur peut vous apporter un appui en termes d'hébergement, de conseil et de financement, lors des premières étapes de la vie de votre entreprise.

À la différence d'une pépinière d'entreprises ou d'un hôtel d'entreprises, un incubateur permet de passer de l'idée initiale à la réalisation et à la consolidation d'un projet structuré



Contactez l'Adress

au 02 35 72 12 12 • adress-normandie.org
contact@adress-normandie.org
ou katapult@adress-normandie.org



Les Coopératives d'Activité et d'Emploi (CAE)

choisissez le statut
d'entrepreneur-salarié

Les CAE proposent une alternative pour les travailleurs indépendants. Chacun peut en effet tester son projet dans les meilleures conditions et développer son activité en tant qu'entrepreneur-salarié, un statut reconnu officiellement depuis la loi ESS de 2014.

Concrètement, en choisissant le statut d'entrepreneur-salarié vous pourrez :

- **Testez votre activité en toute sécurité**
 - Créez votre activité en testant la viabilité de votre projet pendant 3 ans au moins (départ possible à tout moment).
 - Vivez de votre savoir-faire ou de plusieurs savoir-faire ; plusieurs activités sont possibles.
 - Gardez tous les avantages du salariat : protection sociale et mutuelle d'entreprise.
- **Créez votre emploi**
 - Pas de statut d'entreprise à créer.
 - Les CAE vous apportent un hébergement juridique, comptable et fiscal.
 - Vous vous rémunérez au prorata de votre chiffre d'affaires.
 - Bénéficiez d'un accompagnement et intégrez un collectif d'entrepreneurs.
 - Profitez d'un accompagnement individuel et du soutien d'un réseau de plusieurs entrepreneurs.
 - Disposez d'un espace de coworking et d'une salle de réunion.
- **Vous former à l'entrepreneuriat**
 - Développez votre activité et vos compétences entrepreneuriales à votre rythme, en fonction de vos objectifs.
 - Formez-vous à la gestion d'entreprise (ateliers de base, stratégie, comptabilité, commercial, communication, sécurité...).



Comment intervient la Région ?

La Région soutient KATAPULT et les 3 CAE généralistes présentes sur le territoire normand en mobilisant les financements ESS de la Région et les fonds européens.

Contactez :

Creacoop 14 • pour le Calvados • 02 31 84 52 61 • cae@creacoop14.fr

Crescendo pour la Manche et l'Orne • 02.33.64.43.42 • crescendo.cae@orange.fr

SCOP 276 pour l'Eure et la Seine-Maritime • 02.76.08.79.61 • contact@scop276.coop

LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT (DLA)

Quel est l'objectif ?

Le DLA est un dispositif financé à 100 % par l'Etat, la Banque des Territoires, la Région Normandie et les cinq Départements qui permet d'accompagner gratuitement la consolidation et le développement des structures d'utilité sociale du territoire.

Qui sont les bénéficiaires ?

Le DLA s'adresse aux petites et moyennes entreprises **employeuses**⁷ de l'ESS : associations, coopératives à finalité sociale, structures d'insertion par l'activité économique, entreprises agréées ESUS (entreprise solidaire d'utilité sociale). Il s'agit plus particulièrement de structures qui :

- ont la volonté de consolider leur activité, de pérenniser leurs emplois (ressources humaines et organisation interne),
- ont identifié des difficultés qui nécessitent un appui professionnel (mutualisation et partenariat),
- s'interrogent sur leur stratégie de consolidation et de développement (modèle socio-économique et gestion financière).

En quoi consiste le dispositif ?

Le parcours d'accompagnement se décline en 4 principales étapes.

- **Accueil** : rencontre de la structure avec un chargé de mission pour une analyse de ses besoins et la mise en place d'un accompagnement.
- **Diagnostic** : réalisation d'un état des lieux partagé et précis de la structure et proposition d'un plan d'accompagnement pour répondre aux besoins identifiés.
- **Mise en place d'un plan d'accompagnement** : le plan d'accompagnement peut comprendre l'intervention d'un prestataire qualifié. Il est généralement individuel mais peut être collectif lorsque plusieurs structures souhaitent travailler ensemble sur un même sujet.
- **Suivi du plan d'accompagnement** des préconisations formulées par le prestataire et de l'évolution de la structure.

Les 4 thématiques d'intervention prioritaires du DLA sont :

- projet et stratégie,
- ressources humaines et organisation interne,
- modèle socio-économique et gestion financière,
- mutualisation et partenariat.

Si vous êtes intéressé par ces offres, contactez la structure chargée de mettre en œuvre le DLA

sur votre territoire :



- **Calvados** :
Ligue de l'Enseignement de Normandie
dla14@laligenormandie.org · 02 31 06 11 00,
- **Manche** : Ligue de l'Enseignement de Normandie
dla50@laligenormandie.org · 02 33 77 42 60,
- **Orne** : Mission Locale du Pays d'Alençon
dlaorne@missionlocale-alencon.fr · 02 33 32 79 47,
- **Seine Maritime** : France Active Normandie
dla76@franceactive-normandie.org · 02 32 10 65 53,
- **Eure** : France Active Normandie
dla27@franceactive-normandie.org · 02 32 10 65 53.
- **Pour les associations d'envergure régionale** : la
CRESS de Normandie · dlanormandie@cressnormandie.org · 02 31 06 09 23

Comment intervient la Région ?

La Région attribue à chaque structure chargée de la mise en œuvre du DLA une dotation financière en complément du financement apporté par l'Etat, la Banque des Territoires et les Départements. Elle participe également aux différents comités de pilotage de chaque DLA qui suivent l'activité du DLA sur le département.



⁷ De façon dérogatoire, sous certaines conditions, le DLA peut accompagner les structures qui créent leur 1^{er} emploi

ZOOM PROJET ESS NORMAND



« PROPULSION LE GARAGE SOLIDAIRE »

A Agneaux (50), depuis novembre 2016, l'association « Propulsion le garage solidaire » propose un emploi en insertion aux personnes éloignées de l'emploi souhaitant travailler dans le secteur de la mécanique automobile.

De plus, elle offre à toute personne les services classiques d'un garage automobile mais à prix modéré pour faciliter l'accès à la mobilité. Ainsi, chacun peut garder un véhicule en bon état de fonctionnement, ce qui facilite le maintien de ses liens sociaux et professionnels.

L'association a pour objectif de favoriser l'insertion sociale et professionnelle et de faciliter la mobilité. A ce jour, quatre personnes sont employées en CDDI (contrat à durée déterminée d'insertion) et sont encadrées par un directeur et un chef d'atelier.

Dispositif de la Région mobilisé : Emergence ESS investissement.



VOUS POUVEZ LE DÉCOUVRIR

au 31^{er} Rue Guillaume Michel, 50180 Agneaux et le joindre au 02 33 72 09 90.



SE FAIRE FINANCER



Les dispositifs d'aides financières spécifiquement destinés aux projets de l'ESS : Émergence ESS et Émergence ESS Coopérative

Quel sont les objectifs ?

La Région Normandie s'engage directement auprès des porteurs de projet ESS au moyen de deux dispositifs simplifiés, spécifiques et cumulables avec les dispositifs économiques déployés par l'AD Normandie et les dispositifs « Anticipation Redressement Mutations Économiques (A.R.M.E) ».

- **Émergence ESS** propose un soutien spécifique dans la création et le développement d'entreprises ESS.
- **Émergence ESS Coopérative** a pour but de soutenir la reprise d'entreprises par les salariés sous forme de SCOP⁸ ou de SCIC sur le territoire normand. L'objectif est de favoriser l'émergence de coopératives compte tenu de la pertinence de leur modèle économique (gouvernance, stabilité économique, capacité de résilience face aux crises économique conjoncturelles).

En quoi consistent ces 2 dispositifs ?

- **Émergence ESS** est un dispositif de soutien en subvention permettant d'accompagner les projets en fonctionnement et en investissement à tous les stades de leur développement. Au total, un projet peut potentiellement bénéficier de 90 000 €.
- **Émergence ESS Coopérative** est un dispositif d'apport en fonds propres (haut de bilan) permettant le soutien à la création et à la reprise d'entreprises sous forme de coopérative⁹. Au total, un projet de création de coopérative peut potentiellement bénéficier de 100 000 €.

Nota : l'aide peut être mobilisée en cofinancement de tout autre dispositif de la Région, d'une aide apportée par toute autre structure publique ou privée et par les fonds européens (FEDER, FSE, Leader, Interreg...).

Qui sont les bénéficiaires ?

Toute personne morale (association, SIAE⁹, sociétés coopératives, entreprises de l'ESS répondant aux 3 conditions de l'article 2 de la loi du 31 juillet 2014) présentant un **projet pertinent et pérennisable**. Le projet doit se situer dans le champ de l'ESS, à savoir une finalité économique obligatoire, une **finalité d'utilité sociale, territoriale et citoyenne avec un mode d'organisation démocratique et de production partenariale**.

Les domaines économiques sont nombreux : filières courtes de production, commerce équitable, développement durable, énergies renouvelables, économie circulaire, mobilité durable, services aux territoires, tourisme solidaire, accès à la culture...

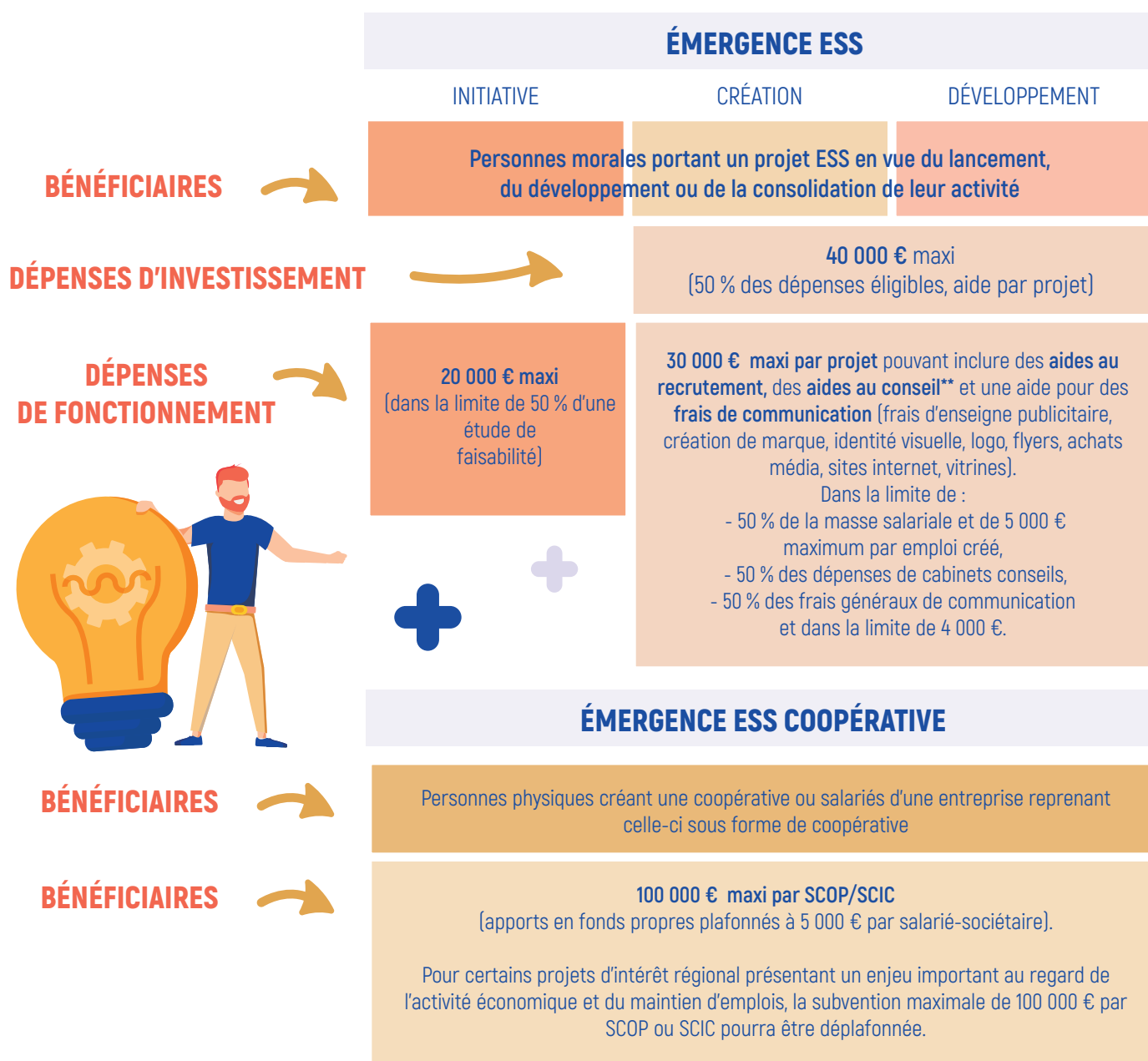


⁸ Société Coopérative de Production / Société Coopérative d'Intérêt Collectif

⁹ Structures d'Insertion par l'Activité Économique

LE RÉCAPITULATIF

DES AIDES DIRECTES ESS DE LA RÉGION NORMANDIE



 **VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E) PAR CES OFFRES, contactez le service ESS**

Région Normandie
Service Economie Sociale et Solidaire
Abbaye-Aux-Dames
Place Reine Mathilde
CS 50 523
14 035 Caen cedex

Jacqueline BAURY, Chargée de projets ESS,
 Tél. : 02 31 06 97 10 jacqueline.baury@normandie.fr

Astrid MALINE, Chargée de projets ESS,
 Tél. : 02 31 06 98 08, astrid.maline@normandie.fr

Merzak BOUCHAREB, Chef du service ESS
 Tél. : 02 31 06 95 11, merzak.bouchareb@normandie.fr

Il est fortement conseillé de joindre le service ESS ou l'un de ses partenaires habilités mentionnés dans ce guide avant d'entamer la constitution de votre dossier.

Télécharger directement le dossier de demande : <https://www.normandie.fr/economie-sociale-et-solidaire>

* Sous réserve de non éligibilité au DLA cofinancé par la Région

FOCUS SUR LES DISPOSITIFS ÉCONOMIQUES DE L'AD NORMANDIE

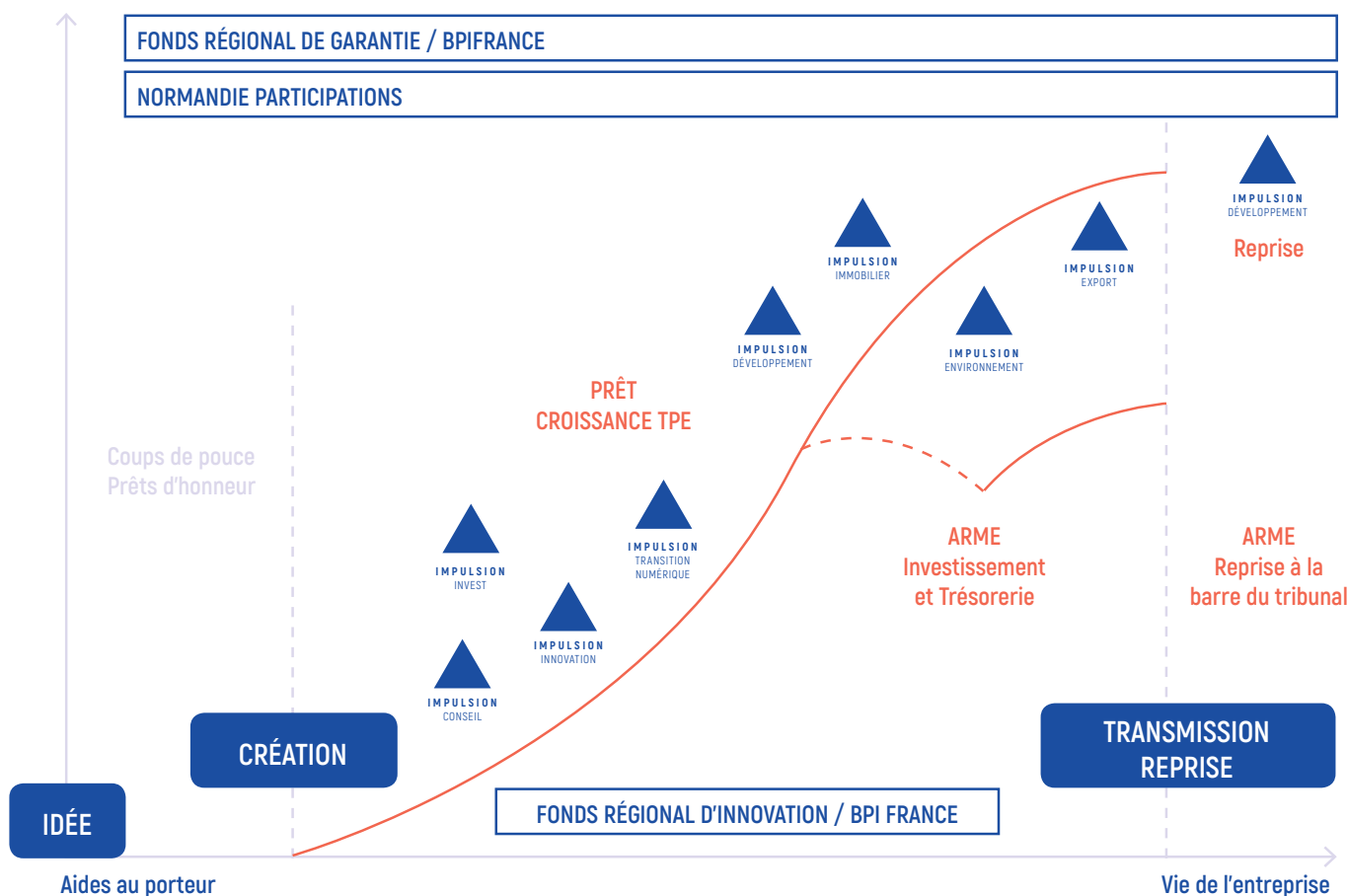
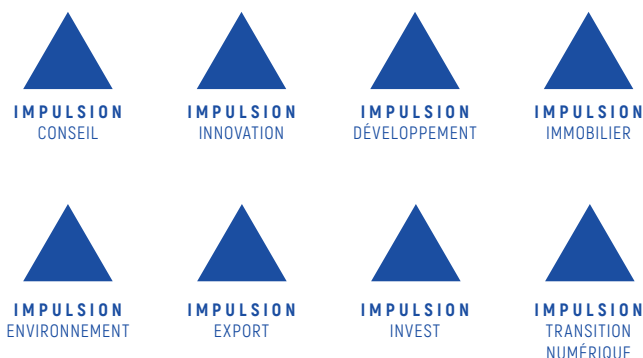
Simplification, proximité et complémentarité

Un mécanisme d'aides aux entreprises qui fait ses preuves.

Pour faciliter les démarches et aider les entreprises à formaliser leurs besoins, la Région Normandie a rationalisé le système d'aides aux entreprises, qui sont passées d'une centaine à seulement huit bien identifiables avec des procédures simples et réactives (<http://adnormandie.fr/normandie-développement>). Chaque entreprise a pour seul interlocuteur un chargé d'affaires qui l'accompagnera tout au long de ses démarches, quel que soit le type d'accompagnement nécessaire, financier ou non. Les chargés d'affaires de l'AD Normandie se déplacent dans l'entreprise, évaluent les besoins avec les dirigeants, proposent des solutions de soutiens financiers, le cas échéant, et instruisent les aides financières quand le besoin porte sur ce volet spécifique. En matière d'accompagnement des entreprises, les maîtres mots sont donc « rapidité » et « agilité ».

Les impulsions répondent à ces besoins

Elles ont pour ambition, en complément des autres dispositifs d'aides régionales, d'apporter des solutions concrètes et efficaces aux entreprises à chaque étape de leur développement. De la création à l'export en passant par des phases de difficultés passagères : via des prêts ou bien des subventions (uniquement dans le cas de projets « à risques » comme la R&D) ou encore par des prises de participation en capital à travers le fonds d'investissement Normandie Participations (NP).



ZOOM PROJET ESS NORMAND



TERRALEO

« TerraLéo » est une jeune SCOP (Société Coopérative de Production) proposant un service clés en main de collecte et de valorisation des biodéchets auprès des professionnels de la restauration.

De la mise en place du tri au suivi de performance en passant par la sensibilisation, TerraLéo propose un réel accompagnement à ses partenaires. Grâce à un véhicule de collecte roulant au GNV, la société met tout en œuvre pour réduire son impact environnemental. La coopérative a déjà créé trois emplois.

Dispositifs de la Région mobilisés :

- **Au titre de l'ESS** : Emergence ESS fonctionnement et investissement et Emergence ESS Coopérative.
- **Au titre du développement économique** : dispositif « Coup de pouce ».

terraleo.fr

Seine Créapolis 51 rue de la République
76 250 Déville-les Rouen
06 69 09 16 73



FOCUS SUR FRANCE ACTIVE NORMANDIE ET SES OUTILS DE FINANCEMENT (FAN)

L'association France Active Normandie

Membre du mouvement France Active, composé d'une association nationale qui pilote 3 sociétés financières et de 42 associations territoriales, FAN œuvre au quotidien sur l'ensemble du territoire normand pour accélérer la réussite des « entrepreneurs engagés » et soutient tous les entrepreneurs qui se lancent dans un projet d'entreprise qui va au-delà du simple profit économique : création de leur propre emploi, dynamisation de leur territoire, préservation de l'environnement, insertion par l'activité économique... c'est le pari des entrepreneurs engagés.

De l'émergence au développement, FAN les accompagne dans leurs problématiques financières en mettant à leur disposition les financements les plus adaptés à leurs besoins et en leur permettant d'accéder à un réseau unique d'acteurs économiques et sociaux.

Concrètement, l'offre de FAN consiste à mobiliser trois dimensions complémentaires.

1. Conseiller l'entrepreneur, c'est le challenger sur son projet, évaluer finement ses besoins et poser les risques financiers. Le positionnement est-il pertinent ? Le modèle économique est-il viable ? Quels sont les arguments les plus déterminants pour présenter son dossier à la banque ? Des questions parmi tant d'autres qui permettent de sécuriser le projet et d'assurer sa réussite dans le temps.

2. Financer un savoir-faire qui repose en premier lieu sur l'identification des financements les plus adaptés. En fonction de la nature, du contexte et de l'avancement du projet, cela peut se traduire par des prêts, des primes, des garanties de prêts, ou des investissements en fonds propres.

3. Connecter, c'est permettre à l'entrepreneur d'accéder à un réseau unique d'acteurs économiques et financiers.

FRANCE ACTIVE
Les entrepreneurs engagés
NORMANDIE



Comment intervient la Région ?

La Région dote régulièrement le fonds de garantie d'emprunt bancaire « FAG » de FAN et elle soutient financièrement l'association pour le développement de son activité.

La Région soutient également les dispositifs financiers mis en œuvre par FAN en les abondant régulièrement :

- le Fonds d'Amorçage Associatif (FAA),
- le Contrat d'Apport Associatif (CAA),
- le Fonds Régional d'Investissement Solidaire (FRIS).

LE DÉTAIL DES AIDES

PROPOSÉES PAR FAN

Outils	Type d'outil	Objectifs	En quoi consiste le dispositif ?	Bénéficiaires	Partenaires Financiers
PACTE ÉMERGENCE	Prime d'un montant minimum de 10 000 €	Favoriser l'émergence de nouveaux entrepreneurs sociaux en les aidant à tester et à concrétiser leur projet, en leur donnant accès à un réseau unique d'acteurs économiques et financiers.	Accompagnement renforcé de l'entrepreneur et financement du projet en phase d'émergence.	Entreprises sociales sous réserve qu'elles répondent aux orientations stratégiques.	Banque des Territoires FAPE EDF Fondation Carrefour Klésia Malakoff Mederic Humanis Fondation MACIF
Le Fonds d'Amorçage Associatif (FAA)	Avance remboursable à taux zéro	Proposer aux associations en création ou en phase de premier développement, de franchir une première marche vers la structuration financière afin de pérenniser une activité d'utilité sociale créant ou consolidant des emplois. Favoriser un effet levier avec d'autres financements.	Le montant du fonds d'amorçage est compris entre 5 000 € et 10 000 €. La durée de l'apport est de 12 à 18 mois, renouvelable une fois. La mise en place du financement est assortie d'un contrat d'objectifs et d'une action d'accompagnement.	Associations à utilité sociale en création ou en phase de premier développement.	Région Normandie, la Banque des Territoires et la Caisse d'Épargne Normandie.
Le Contrat d'Apport Associatif (CAA)	Avance remboursable à taux zéro	Développer ou améliorer la situation de trésorerie et renforcer les fonds propres d'associations d'utilité sociale (apport en fonds associatif, destiné à financer les investissements et/ou le besoin en fonds de roulement liés à la création ou au développement de l'association).	L'avance est comprise entre 5 000 € et 30 000 €. Sa durée va de 2 à 5 ans. Il s'agit d'une avance à taux zéro avec un différé de remboursement possible de 2 ans. L'intervention du contrat d'apport associatif doit favoriser la mobilisation d'autres financements.	Association s'inscrivant dans une démarche d'utilité sociale, structure d'insertion, entreprise de travail adapté, association de services à la personne, association culturelle, structure de formation pour personnes peu qualifiées...	France Active, Région Normandie, Banque des Territoires, la Caisse d'Épargne Normandie et EDF.

Outils	Type d'outil	Objectifs	En quoi consiste le dispositif ?	Bénéficiaires	Partenaires Financiers
Le Fonds Régional d'Investissement Solidaire (FRIS)	Prêt participatif	Renforcer les fonds propres et les quasi-fonds propres des entreprises de l'économie sociale et solidaire. Financer les investissements et le besoin en fonds de roulement.	Le montant du prêt participatif est compris entre 5 000 € et 200 000 € en délégation régionale et jusqu'à 1.5M€ au national. Sa durée est de 7 ans maximum. Le taux de rémunération du prêt participatif est de 2% par an. Il est assorti d'un différé d'amortissement possible d'un an. L'intervention du FRIS favorise d'autres concours financiers, en particulier bancaires.	Les entreprises solidaires en création ou en développement et les associations d'utilité sociale porteuses d'activité économique et d'emplois : structures d'insertion par l'activité économique développant une activité marchande, entreprises adaptées, entreprises reprises par leurs salariés sous forme de SCOP, coopératives d'activité et d'emploi...	France Active, Région Normandie, Financeurs solidaires.
France Active Garantie (FAG)	Garantie d'emprunt bancaire	Faciliter l'accès au crédit bancaire des créateurs d'entreprises demandeurs d'emploi, des structures d'insertion par l'activité économique et des entreprises solidaires.	Le montant de la garantie est de 50 à 80% du montant du prêt bancaire avec un plafond garanti maximal de 100.000€ (200.000€ pour les structures de l'IAE¹⁰ et les EA¹¹).	Les entreprises créées par une personne sans emploi ou en situation de précarité économique ou s'installant en QPV¹² ou ZRR¹³. Les associations d'utilité sociale, coopératives (SCIC SCOP, CAE) et les entreprises solidaires en création ou en développement, structure d'insertion, entreprises adaptées...	France Active, Région Normandie, Départements (14 – 27 – 50 – 61 – 76), Métropole Rouen Normandie, CU Caen la Mer, Banque des Territoires, Fonds de Cohésion Sociale, MACIF, Caisse d'Épargne Normandie, Crédit Agricole Normandie.

**Attention ! Ce panorama des aides proposées par FAN n'est pas exhaustif.
Pour plus d'information sur les outils financiers contactez FAN au 02 31 06 16 36**

¹⁰ Insertion par l'Activité Économique

¹¹ Entreprises Adaptées

¹² Quartiers Prioritaires de la Ville

¹³ Zone de Revitalisation Rurale

PANORAMA DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION DES ENTREPRISES SOCIALES

Outils Dispositifs	Type d'aides	Montage du projet Idéation /Validation/ Modélisation du projet	Test du projet	Création / Reprise structure juridique, démarrage de l'activité, premiers développements	Développement consolidation
Accompagnements gratuits				Région Normandie : Ici je monte ma boîte	
			Creacoop 14 / Crescendo / Scop 276 : Coopératives d'Activités et d'Emploi (CAE)		
		Adress : incubateur KATAPULT			
					État / Région Normandie, Banque des Territoires : Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)
		Région Normandie / Adress / ARDES / CRESS / FAN / URSCOP			
Financements	Subventions	Région Normandie : Émergence ESS initiative (subventions) / Fonds Européens			
				Région Normandie : Émergence ESS création (subventions) / Fonds Européens	
					Région Normandie : Émergence ESS développement (subventions) / Fonds Européens
				Région Normandie : Émergence ESS Coopérative (subventions). Accompagnement préalable de l'Ursscop obligatoire	
				Région Normandie : Subvention coup de pouce	
	Prime	FAN : Pacte Émergence			
	Prêt d'honneur			Région Normandie : Prêt d'honneur DEFI	
	Avance remboursable à taux Zéro			FAN : Fonds Amorçage Associatif (FAA)	
	Avance remboursable à taux Zéro			FAN : Contrat d'Apport Associatif (CAA)	
	Prêt participatif 2%			FAN : Fonds Régional d'Investissement Solidaire (FRIS)	
	Garantie bancaire			FAN : France Active Garantie	

L'action du service Mutations Economiques-ARME

« Anticipation Redressement et Mutations Economiques » de la Région Normandie s'inscrit en cohérence avec la politique régionale de développement économique.

Le service Mutations Economiques anime et travaille en lien avec les acteurs spécialisés du redressement des entreprises, notamment l'association 60 000 Rebonds, l'Association APESA qui viennent en soutien des chefs d'entreprises en difficulté, mais aussi au travers de partenariats avec les tribunaux de commerce et un travail quotidien avec les différents acteurs spécialisés (administrateurs et mandataires, expert-comptable...) mais aussi territoriaux (EPCI¹⁰, consulaires, services de l'Etat, banques...).

Quelles missions ?

- Aider les entreprises confrontées à des difficultés économiques mettant en péril leur survie.
- Contribuer à sauvegarder les activités et l'essentiel de l'emploi en Normandie.
- Prévenir les défaillances et encourager la reprise d'entreprises en difficulté et le maintien de l'emploi.

Qui sont les bénéficiaires ?

- Toute entreprise ou structure ayant au moins un établissement en Normandie.
- Sont exclus des financements directs en trésorerie et investissement mais peuvent bénéficier de l'appui-conseil ARME et des co-garanties de prêts bancaires (sous réserve d'instruction) : les commerces de détail, restaurants et débits de boisson, entreprises d'entretien et de réparation automobile, les activités primaires et extractives, les activités primaires d'agriculture, d'élevage, de pêche et d'aquaculture.

Trois outils d'appui possibles et complémentaires

1

Ingénierie de conseil ARME

- Les pré-diagnostics et diagnostics stratégiques nécessaires pour définir un plan de redressement et de sortie de crise (cabinet conseil Région mandaté par marché public et pris en charge à 100%). Le format de cette prestation est déterminé par l'instructeur et englobe selon les demandeurs et leur situation de 2 à 4 jours d'intervention en moyenne.

2

Financement de conseils externes

- Les dépenses de prestations conseil et de coaching de crise réalisées par des intervenants spécialisés tels les administrateurs et/ou mandataires judiciaires, sociétés de management de transition et de crise, cabinet-conseils spécialisés dans le retournement.
- Cette prise en charge de l'aide au conseil est sous forme de subvention et à hauteur maximale de 50% des frais engagés.

3

Financement des besoins en renforcement de trésorerie et investissement (y compris pour les reprises à la barre du tribunal)

- Sous la forme prioritairement de prêt à taux zéro avec 1 an de franchise et 4 années de remboursement.
- Les subventions peuvent cependant être attribuées pour des projets d'aide de moins de 10.000 € et/ou si la réglementation l'exige.
- Co-garanties de prêts en lien avec BPI¹¹ ou la SIAGI¹².



Contactez l'ARME

Par téléphone ou mail en précisant votre situation et besoin, un conseiller vous rappellera sous 48h.

Région Normandie-Direction Générale Adjointe Economie Service Mutations Economiques & Mission A.R.M.E (Anticipation, Redressement et Mutations Economiques).

Chef de service : Mme Dominique DIDA JUHEL

dominique.didajuhel@normandie.fr

Standard A.R.M.E 02.31.06.89.00 • arme@normandie.fr

¹⁰ Etablissement Public de Coopération Intercommunale.

¹¹ Banque Publique d'Investissement

¹² Société de caution mutuelle pour petites entreprises

POUR ALLER PLUS LOIN

LA BANQUE DES TERRITOIRES

La Banque des Territoires réunit tous les outils de la Caisse des Dépôts, dont le conseil et le financement, pour des territoires plus inclusifs, durables, connectés et attractifs. Dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire, la Banque des Territoires priorise son action autour de 4 axes d'intervention.

Développement et adaptation des compétences

Adaptation des compétences tout au long de la vie

- Structures de formations à impact social et territorial (SAS, SA, SCIC, associations)

Développement économique local

Création d'activités et services aux citoyens

- Tiers lieux, Incubateurs, Soutien implantation services et commerces, Civic Tech

Accès à une alimentation saine et durable

- Circuit court, PAT, Lien urbain -rural

Services aux citoyens et aux territoires

Entreprises de l'ESS : associations, SAS ESS ou ESUS, SCIC, Entreprises d'insertion : EI, Chantiers d'Insertion...
Territoires zéro chômeur : entreprises à but d'emploi

Innovations solidaires pour les publics fragiles

Hébergement avec services pour les publics fragiles

- Hébergement très social et d'urgence
- Hébergement pour les jeunes

Accès aux soins et maintien à domicile

- Maintien à domicile des personnes âgées
- Innovation dans le domaine de la santé



Contactez la Banque de Territoires Normandie
02 35 15 65 11 • normandie@caissedesdepots.fr
www.banquedesterritoires.fr



BANQUE des
TERRITOIRES
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

+ INCLUSIFS

+ DURABLES

+ CONNECTÉS

+ ATTRACTIFS





Rollon

Monnaie normande

FAITES BATTRE LE CŒUR DE L'ÉCONOMIE NORMANDE



Testez la monnaie régionale !

normandie-rollon.fr



Une initiative de la  **RÉGION NORMANDIE**
développée par l'**Association Monnaie**
Normande Citoyenne.

